

# Trousse d'outils de gestion des situations d'urgence pour la communauté

## Guide de préparation

Rôles et responsabilités

Orientation et planification

Ressources et formation



# Table des matières

Présentation .....	3
Dangers et risques .....	3
Rôles et responsabilités .....	4
Intervention sur les lieux .....	4
Intervention à l'échelle locale .....	4
Centre des opérations d'urgence de la Ville d'Ottawa .....	5
Représentants élus .....	5
Intervention provinciale et fédérale .....	5
Associations communautaires et autres groupes.....	5
Gestion des situations d'urgence .....	6
Avant une situation d'urgence.....	6
Pendant une situation d'urgence.....	7
Après une situation d'urgence.....	8
Formation .....	8
Premiers soins .....	8
Organisations non gouvernementales.....	8
Gestion des situations d'urgence Ontario .....	9
Ressources .....	9
Annexe : Liste de vérification pour le plan de mesures d'urgence communautaire .....	10
Processus de planification d'urgence.....	10

## Présentation

Personne n'est à l'abri d'une situation d'urgence. Disposez-vous d'un plan de mesures d'urgence pour parer à toute éventualité, pour vous, votre famille et votre communauté? Les associations, organismes et groupes communautaires jouent un rôle essentiel dans la préparation aux situations d'urgence, les interventions et le rétablissement.

Tout le monde a un rôle à jouer dans la préparation aux situations d'urgence et la réduction de leurs répercussions potentielles. Vous trouverez dans ce document des renseignements, conseils et ressources pour établir un plan d'urgence.

La Ville d'Ottawa a élaboré plusieurs ressources utiles pour les personnes seules et les familles : un [guide de secours](#), un [guide vidéo pour constituer une trousse de survie en cas d'urgence](#) et des [étapes pour se préparer aux situations d'urgence](#).

## Dangers et risques

Il est important de connaître les dangers qui pèsent sur votre communauté pour les prévenir. Un danger s'entend d'une situation susceptible d'endommager une propriété, de perturber des services, de dégrader l'environnement ou d'entraîner des blessures ou des décès.

La ville connaît à différentes périodes de l'année des épisodes météorologiques extrêmes, comme des inondations ou des tempêtes de neige. La probabilité d'être touché par certains dangers peut varier en fonction du lieu où l'on vit, travaille ou se divertit. Par exemple, les personnes vivant dans une [zone inondable](#) s'exposent à un risque accru d'inondation au printemps.

Selon les projections climatiques, Ottawa va se réchauffer et devenir plus humide, des conditions propices aux tempêtes, tornades et feux incontrôlés. Dans certains cas, ces phénomènes peuvent causer des crues subites, du smog et des pannes d'électricité majeures.

Le [site du gouvernement du Canada sur les risques et les urgences](#) et [celui du gouvernement de l'Ontario sur la protection civile](#) contiennent des renseignements sur les risques les plus courants. La municipalité d'Ottawa a également recensé les risques les plus probables qui pourraient avoir d'importantes répercussions sur la ville :

- Menace active

- Cyberattaque
- Désobéissance civile
- Contamination de l'eau potable
- Tremblement de terre
- Chaleur ou froid extrême, smog
- Inondations
- Pannes de courant
- Urgence sanitaire
- Tornade
- Incident de transport
- Conditions hivernales

Réfléchissez aux répercussions que ces situations pourraient avoir sur vous. Votre communauté devrait se concentrer sur celles les plus susceptibles de survenir dans son secteur.

## Rôles et responsabilités

En cas d'urgence, la Ville d'Ottawa collabore avec d'autres groupes et ordres de gouvernement pour assurer la sécurité de la population. Tout le monde a un rôle à jouer, et il faut savoir à quoi s'attendre en pareille situation.

### Intervention sur les lieux

Les intervenants d'urgence peuvent relever de divers services (ex. : Service des incendies, Service paramédic, Service de police, Travaux publics ou Services d'eau). Ils sont spécialement formés pour encadrer les activités dans la zone sinistrée.



### Intervention à l'échelle locale

En cas d'urgence, la Ville d'Ottawa évalue les risques pour la population, les propriétés et l'environnement, puis décide comment intervenir. À l'instar des groupes communautaires, qui doivent se doter d'un plan d'urgence, la Ville dispose de [son propre plan](#).



## Centre des opérations d'urgence de la Ville d'Ottawa

Lors de certaines situations d'urgence, la Ville d'Ottawa peut mobiliser le Centre des opérations d'urgence (COU) afin que le personnel municipal et les partenaires externes coordonnent leurs ressources, leurs communications et les autres activités d'intervention et de rétablissement.



## Représentants élus

En tant que porte-parole de la communauté, les représentants élus contribuent à informer la population. Ils peuvent se rendre dans une zone sinistrée, transmettre de l'information par les médias sociaux ou s'adresser aux médias. Ils sont en contact avec le COU et peuvent vous informer de l'évolution de la situation.



## Intervention provinciale et fédérale

En cas de besoin, la Ville d'Ottawa peut demander de l'aide au gouvernement de l'Ontario (ex. : conseils, spécialistes, ressources, matériel). Si ce n'est pas suffisant, elle collaborera avec la province pour demander l'aide du gouvernement fédéral.



## Associations communautaires et autres groupes

Les associations, organismes et groupes communautaires jouent un rôle important dans la gestion des situations d'urgence. Ils peuvent aider leurs membres et leur communauté à se préparer, et les soutenir pendant et après une telle situation.



# Gestion des situations d'urgence

Les associations, organismes et groupes communautaires peuvent prendre de nombreuses mesures avant, pendant et après une situation d'urgence. En voici quelques exemples.

## Avant une situation d'urgence

- Définissez votre communauté :
  - Songez aux personnes qui la composent et aux communautés dont vous faites partie.
  - Répertoirez vos partenaires locaux et incitez d'autres personnes à s'investir.
  - Identifiez les membres de votre communauté les plus vulnérables qui pourraient avoir besoin d'assistance.
  - Établissez un mode de communication avec les membres de votre communauté en cas d'urgence, notamment de panne d'électricité.
- Listez les risques pour votre communauté :
  - Risques sociaux (ex. : personnes à mobilité réduite, pouvant avoir du mal à comprendre les renseignements en cas d'urgence ou sans moyen de transport);
  - Risques environnementaux (ex. : secteurs les plus touchés par les intempéries);
  - Risques liés aux infrastructures (ex. : ponts et routes principales).
- Encouragez les gens à se préparer. Pour en savoir plus, consultez le site sur la [gestion des situations d'urgence](#). Demandez aux personnes seules et aux familles :
  - de consulter les [listes de vérification en prévision d'une situation d'urgence](#);
  - de se faire une [simulation de situation d'urgence](#).
- Encouragez les gens à se former.
  - Suivez un cours de secourisme.
  - Suivez une formation de gestion des situations d'urgence.
- Préparez un plan de mesures d'urgence adapté à votre communauté. Pour ce faire, consultez la liste de vérification en annexe. Ce plan peut comprendre :
  - une liste des dangers les plus probables;
  - une évaluation des secteurs les plus vulnérables;
  - une liste des mesures d'atténuation;

- une liste des personnes, des bâtiments et du matériel de votre communauté;
  - une liste des personnes ayant des compétences utiles en cas d'urgence;
  - une liste des entreprises locales qui pourraient donner de la nourriture ou du matériel ou servir de refuge.
- Envisagez de constituer une réserve d'urgence (eau, couvertures, génératrices).
  - Faites part des inquiétudes des membres de votre communauté à vos représentants élus.
  - Ajoutez la préparation aux situations d'urgence à l'ordre du jour d'une réunion de votre association ou groupe communautaire.
  - Encouragez les gens à faire du bénévolat auprès d'un groupe d'intervention d'urgence ou de soutien.
  - Désignez des responsables de la préparation aux situations d'urgence et des interventions.

## **Pendant une situation d'urgence**

- Appliquez votre plan de mesures d'urgence.
- Composez le 9-1-1 pour signaler toute situation de danger de mort.
- Composez le 3-1-1 pour signaler toute situation sans danger de mort et tout renseignement important à la Ville.
  - Selon le degré d'urgence, vous pouvez signaler par exemple la présence de débris, une inondation ou des infrastructures endommagées. Vous permettrez ainsi à la Ville d'avoir une vision globale de la situation dans la zone touchée.
- Désignez une personne-ressource pour les représentants de la Ville.
- Suivez les directives du personnel municipal.
- Si possible, portez-vous volontaire pour faciliter les interventions (ex. : en remplissant des sacs de sable).
- Si cela ne présente aucun danger, prenez des nouvelles de vos membres, amis et voisins (en particulier les personnes seules ou pouvant avoir besoin d'assistance).
- Encouragez les membres à participer s'ils le peuvent à des séances d'information sur les situations d'urgence ou à d'autres activités proposées par la Ville.
- Venez en aide aux autres.
- Consultez vos plans ou documents pour savoir quelles personnes, ressources et compétences pourraient être utiles.

## Après une situation d'urgence

- Encouragez les membres de votre communauté à participer aux activités de rétablissement (ex. : nettoyage).
- Invitez-les à transmettre leurs commentaires à la Ville lors d'assemblées publiques ou à de séances d'information spéciales.
- Renseignez-vous sur les services de soutien et la procédure à suivre pour les obtenir. Encouragez et aidez les gens à recourir à ces services.
- Réfléchissez aux répercussions que la situation d'urgence pourrait avoir à long terme. Demandez l'aide d'autres organismes au besoin.
- Mettez à jour votre plan de mesures d'urgence.

**Rappel :** La gestion des situations d'urgence suit un cycle continu. Il y a toujours des mesures à prendre avant (préparation), pendant (mise en sécurité) et après (rétablissement) une situation d'urgence. Ce cycle s'applique à l'ensemble des situations d'urgence potentielles.

## Formation

La formation joue un rôle important dans la préparation. Le personnel municipal a suivi une formation spécialisée qui lui permet de remplir ses fonctions. Savez-vous quelles formations les membres de votre communauté ont suivies? Peuvent-elles être utiles en cas d'urgence?

## Premiers soins

Les compétences en secourisme sont très utiles en cas d'urgence. Prêter assistance à une personne blessée avant l'arrivée des premiers répondants (Service des incendies, Service paramédic, Service de police) peut tout changer. Encouragez vos membres à suivre une formation de secourisme et faites une liste des personnes qui l'ont suivie. En cas d'urgence, ce savoir-faire peut sauver des vies, y compris la vôtre.

## Organisations non gouvernementales

Beaucoup d'organisations non gouvernementales dépendent du travail de bénévoles formés pour aider les personnes touchées par une situation d'urgence. Voici certaines de leurs fonctions :

- Gestion des situations d'urgence
- Sécurité et bien-être



- Services d'urgence et d'aide aux sinistrés

Pour en savoir plus, cliquez sur les liens suivants :

- [Croix-Rouge canadienne](#)
- [Bourse du Samaritain](#)
- [Armée du Salut](#)
- [Sauvetage bénévole Outaouais](#)

## Gestion des situations d'urgence Ontario

Gestion des situations d'urgence Ontario donne des cours sur la gestion des situations d'urgence et le Système de gestion des incidents. Voici quelques cours de base que vous pourriez suivre :

- [SGI 100 : Introduction au Système de gestion des incidents](#)
- [GSU 131 : Service à la clientèle accessible pour premiers intervenants d'urgence](#)

## Ressources

Vous trouverez ci-dessous d'autres ressources pour vous préparer aux situations d'urgence :

- [Gestion des situations d'urgence en Ontario](#)
- Sécurité publique Canada : [Préparez-vous](#)
- [Croix-Rouge canadienne – Urgences et catastrophes au Canada](#)
- [Enbridge Gas – Safety \(anglais seulement\)](#)
- [Hydro Ottawa – Pannes et sécurité](#)
- [Hydro One – Power Outages and Safety \(anglais seulement\)](#)
- [Sauvetage bénévole Outaouais](#)
- [Services d'urgence et d'aide aux sinistrés de l'Armée du Salut](#)
- [Centraide de l'Est de l'Ontario – Situations d'urgence](#)
- [Bourse du Samaritain – Aide humanitaire au Canada](#)

# Annexe : Liste de vérification pour le plan de mesures d'urgence communautaire

## Processus de planification d'urgence

1. Déterminer le contenu du plan
  - Définir les objectifs du plan.
  - Répertorier les plans et autres documents existants.
  - Trouver les ressources nécessaires.
2. Répertorier les partenaires et définir leurs rôles
  - Préparer une liste des partenaires ou des membres de votre réseau.
  - Définir les rôles des membres de votre groupe.
  - Préparer un plan de communication (ex. : en cas de panne d'électricité).
  - Quels partenaires communautaires devraient être visés par le plan?
  - Quelles sont les ressources à votre disposition (nourriture, carburant, véhicules, outils électriques, trousse de premiers soins, etc.)?
3. Recenser les dangers pour la communauté
  - Passer en revue les situations auxquelles la communauté a été exposée (il peut être utile de commencer par se préparer à une panne d'électricité prolongée).
  - Évaluer les répercussions potentielles.
  - Relever les lacunes en matière d'intervention (ex. : génératrice, carburant, matériel).
  - Lister les personnes les plus vulnérables et les mesures à prendre pour les aider.
4. Définir les mesures à prendre
  - Quelles activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention pouvez-vous réaliser?
  - Comment procéderez-vous?
  - Serait-il utile de faire des provisions de certains articles d'urgence? Si oui, lesquels? Où seront-ils conservés? Qui y aura accès en cas d'urgence?
  - Des membres du groupe ont-ils besoin de formation?
5. Obtenir de la rétroaction et une approbation
  - Solliciter les commentaires des partenaires.
  - Intégrer les commentaires dans le plan.
  - Communiquer le plan au groupe et faire des exercices.

6. Tenir le plan à jour
  - Établir un calendrier de mise à jour.